

Service Territoires

Adresse postale :

2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111
78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : 01 39 23 42 31
territoires@idf.chambagri.fr

Le Chesnay, le 11 septembre 2020

REÇU LE
17 SEP. 2020
A 785
MAIRIE DE CHAMARANDE

Monsieur le Maire
Patrick de LUCA
2 place de la libération
91730 CHAMARANDE

N/ Réf. 2020_ST_149_DH_ES

**Objet : Révision du PLU de CHAMARANDE
Avis de la Chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, par courrier et pour avis, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHAMARANDE, arrêté le 21 avril 2020. Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 6 mai dernier.

Après étude du projet, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France émet plusieurs remarques qui portent sur les points suivants :

- I. Le diagnostic agricole**
- II. Le zonage**
- III. Les OAP**

--oOo--

I. Le diagnostic agricole

Notre Compagnie constate l'absence d'actualisation du diagnostic agricole, pièce obligatoire pour les PLU.

II. Le zonage

Lors de la révision de votre document d'urbanisme, vous réduisez la zone agricole constructible à 6,7 ha, localisée à seulement 2 secteurs. Avec le classement en zone 2AU du bâtiment d'exploitation de l'unique exploitation de grande culture présente sur votre commune, vous empêchez sa reprise et

la création d'une nouvelle exploitation. Cela bridera également le développement de l'exploitation équestre. Il faut prévoir des zones plus grandes et mieux localisées par rapports aux réseaux.

III. Les OAP

Nous saluons la prise en compte de notre avis du 13 mai 2014 concernant le dimensionnement de l'OAP des Poiriers Rouges, en la rendant compatible avec le SDRIF.

En conclusion, la Chambre d'agriculture émet **un avis défavorable**. Enfin, nous nous réservons la possibilité d'intervenir, en complément, lors de l'enquête publique pour soutenir d'éventuelles réclamations individuelles d'agriculteurs.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,



Christophe HILLAIRET